

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 22 (1925)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud)

—— Compte de chèques et virements II. 1480. ——

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
L. FORESTIER,
Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour les **annonces** s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 79.

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

N° 4.

AVRIL 1925

SOMMAIRE — Conseils aux débutants pour avril, par SCHUMACHER. — Impressions sur l'excursion au Saguenay (suite et fin), par A. MAYOR. — La « Chypriote pure » (suite et fin), par Paul DERVISHIAN. — Quelques mots de plus sur les grandes ruches, par C.-P. DADANT. — Les maladies des abeilles en 1924, par le Dr O. MORGENTHAUER. — Le noséma, par L. MOUCHE. — Pour la loque, par Louis-S. FUSAY. — Echos de partout, par J. MAGNENAT. — Encore la ruche pépinière, par CACHOT Jos. — Manière ou méthode économique pour multiplier son rucher, par PAHUD Th. — Encore une... invention. — Lettre ouverte au Président de la Romande (suite et fin), par Ph.-J. BAHLENSPERG. — Trucs et recettes diverses. — Bibliographies. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Bibliothèque.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR AVRIL

Aujourd'hui, entrée officielle de Monsieur Printemps. Il a négligé de mettre son nouvel habit vert-pomme, et c'est avec son costume rouillé et taché encore, tout en grisailles, fripé par l'hiver, que « Monsieur Printemps » 1925 est revenu chez nous. Avec la bise de ces jours derniers, rien d'étonnant, c'eût été dommage de mettre un nouveau costume. Hier, pourtant, 20 mars, il semblait que le soleil allait se mettre à nous sourire et à tout animer de sa merveilleuse puissance.

Aujourd'hui, c'est de nouveau un souffle âpre et froid et nos abeilles, qui hier, faisaient vibrer tout l'air de leur joyeuse chanson, restent frileusement au logis.

Qu'en sera-t-il quand nous pourrons ouvrir les ruches et constater le résultat de l'hivernage ? De plusieurs côtés, on nous annonce des ruchers anéantis, surtout par la faim. Cela s'explique pour les régions où le soleil faisait sortir les abeilles en décembre, janvier et février, comme d'autres années au printemps. La ponte avait recommencé de bonne heure et dans tel rucher, on a constaté jusqu'à six rayons de couvain. Mais avec une telle ponte si précoce, la nourriture s'en est allée rapidement. Aussi la première chose à faire à la première visite ce sera de *préparer un copieux nourrissement* : il faut sauver nombre de colonies qui doivent déjà être au fin fond de leurs greniers ou de leur cave si vous préférez. Bornez-vous à cela au premier beau jour si vous ne l'avez pas déjà fait quand paraîtront ces lignes.

Ensuite, mais après plusieurs belles journées de sorties, par une température de 14° à l'ombre, procédez à la fameuse *première visite*. N'oubliez pas de bien préparer tout ce dont vous avez besoin, avant d'ouvrir votre première ruche. Ce n'est pas quand les rayons sont découverts qu'il faut se dire : ah, j'ai oublié ceci, puis un moment plus tard cela encore. *Prenez votre agenda*, notez à mesure vos remarques, cela vous évitera de devoir rouvrir la ruche ce qui provoque chaque fois un arrêt de ponte et trouble le travail de toute la colonie.

Ne recherchez pas inutilement la reine, celle-ci se juge le mieux... à son ouvrage, vos appréciations sur son esthétique, sur ses formes élégantes ou sa grosseur phénoménale n'ayant aucune valeur réelle et étant sujettes à la relativité. Remarquez surtout donc le *couvain*, son ordre serré, sa régularité, sa richesse et son étendue. Si tout va bien à ce point de vue, et qu'il y ait suffisamment de provisions, faites un vigoureux effort de modestie et dites-vous : celle-ci prospérera d'autant mieux que je la laisserai faire seule sans la troubler par mes interventions maladroitement. C'est humiliant, mais c'est ainsi. Une autre colonie a un beau couvain, mais elle en est à chercher des « Ersatz » à sa nourriture hâtez-vous de lui donner plusieurs jours de suite de fortes doses de nourriture pour qu'elle se sente pleine de courage.

Une autre colonie a un *couvain dispersé*, irrégulier, alors recherchez la reine : c'est probablement une mère épuisée, il n'y a plus qu'à lui préparer une succession, soit par réunion, soit par une introduction de reine de réserve si vous en avez ou pouvez vous en procurer.

A ce propos, il est bon de se souvenir que l'importation des reines accompagnées ou seules est formellement interdite, il est donc inutile d'en commander à l'étranger, elles ne passeront pas la frontière et vous en serez donc pour vos frais, sans compter le retard pour la colonie. Observez *les rayons* pour éliminer tout de suite ceux qui sont défectueux, avant qu'ils aient du couvain. Resserrez les populations faibles, etc., etc.

Pour faire correctement une visite, ayez soin, *avant de vous y mettre*, de relire soigneusement les bons ouvrages sur ce point spécial afin d'avoir tout présent à l'esprit. Je vous recommande, outre la Conduite du rucher, l'ouvrage de notre plus éminent collaborateur, M. C.-P. Dadant, intitulé : *le système Dadant*, que je puis vous envoyer pour le prix de fr. 4.—, cartonné et franco. C'est quelque chose de solide, de précis, fruit de la plus grande expérience apicole. Si vous vous préparez à faire de l'élevage et de l'apiculture intensive, procurez-vous le livre de M. Perret Maisonneuve, au prix de fr. 5.— broché (fr. 7.50 relié en luxe) franco aussi. Il est bon d'avoir toujours ces ouvrages sous la main et c'est le contraire d'une dépense, c'est un gain, une économie.

Prenez garde aussi *aux maladies* sans pourtant en venir à la neurasthénie dans ce domaine. Si cela ne marche pas et que vous n'en puissiez pas découvrir la cause vous-même, envoyez comme on vous l'a dit et répété, quelques abeilles, une douzaine au détenteur de microscope de votre région ou au Dr Morgenthaler, au Liebfeld (Berne).

Joyeux mois d'avril, bonnes journées à vos séances de printemps, et puissent dents-de-lion et cerisiers faire regorger nos ruches d'une puissante population capable de nous compenser des efforts sur-humains qu'il a fallu donner en 1924 pour soulever les hausses...

Daillens, 21 mars 1925.

Schumacher.

IMPRESSIONS SUR L'EXCURSION AU SAGUENAY

(SUITE ET FIN)

Le Manitoba a fourni à lui seul 400 millions de Buchels de blé en 1923 (chiffre de M. Verret). Les surfaces colonisées représentent une infime partie de cet immense pays. Qu'on se représente le Canada, dont la surface équivaut à deux fois celle de l'Europe et qui ne compte que 8 millions d'habitants, pour se figurer le pays qui reste à coloniser. Le Gouvernement offre des terrains à des conditions

excessivement avantageuses, comme aussi la Compagnie du National Pacific et du Canadian Pacific. Cette dernière a encore plus de 3 millions d'acres à vendre.

L'agent consulaire de Suisse à Winnipeg, Monsieur Cattin, avec lequel j'ai eu le plaisir d'avoir un entretien, me charge cependant de dire à tous les agriculteurs qui auraient l'intention d'émigrer au Canada, de bien réfléchir avant de prendre une décision.

Ne réussira au Canada, que l'agriculteur sobre, énergique, travailleur, connaissant son métier et fermement décidé d'arriver par la persévérance. Pour l'émigrant qui n'a rien fait, ou qui n'a rien voulu faire en Suisse, il est préférable de ne pas aller chercher de l'occupation dans les villes du Canada. Celles-ci étant déjà encombrées par cette classe de population.

Non seulement M. Cattin m'a autorisé, mais il m'a chargé de dire que les Suisses qu'il a eu à s'occuper en 1923 pour les trois provinces de Manitoba, du Saskatchewan et de l'Alberta n'ont pas du tout répondu à ce qu'il était en droit d'attendre.

Une infime quantité, le 10 % seulement étaient des jeunes gens sérieux, animés de l'esprit de renoncement et de tenacité qui leur permettra de se faire une situation.

Une quantité, dans les jeunes gens surtout, lui ont causé d'amères déceptions, quittant leurs places, faisant fi de toutes les facilités et du dévouement qu'il leur accordait pour se réfugier en ville et y tomber dans la débauche, qui en a conduit bon nombre dans les hôpitaux où ils se consomment, victimes de leurs vices.

J'ai le regret de devoir dire, m'a dit M. Cattin pour terminer, que bon nombre de Suisses, pour lesquels je me suis dévoué l'an dernier, m'ont fait honte, en déshonorant mon pays.

En clôturant cette seconde partie de notre exposé qui n'a pas beaucoup de rapport avec l'apiculture, nous déclarons avec plaisir, que nous conserverons le meilleur souvenir de ce voyage au Canada.

Ce pays d'un grand avenir, offre d'immenses ressources. Des millions et des millions d'acres de terre, susceptibles de devenir excellentes cultures, que l'on peut acheter facilement, choisissant selon ses goûts, au prix de 10 à 25 dollars l'acre.

Si les régions du nord-est ont un climat un peu dur, nous trouvons par contre dans le sud des provinces, particulièrement dans l'Ontario, des contrées au climat merveilleux et produisant des fruits pouvant rivaliser avec nos plus beaux fruits du Midi.

Des renseignements obtenus, les contrées qui offrent actuellement

le plus d'avantages aux colons émigrants, sont les parties sud des provinces du Saskatchewan et de l'Alberta.

Le pays possède aussi d'importantes mines ; amiante pour les 9/10^{me} de la production mondiale, nickel, argent, or, plomb, fer, etc., sans compter les charbons et les anthracites.

Malheureusement, la plupart de ces mines sont situées aux deux extrémités de ce trop vaste territoire.

Novalles, octobre 1924.

A. Mayor.

LA „CHYPRIOTE PURE “

(SUITE ET FIN)

Qu'il me soit permis, au nom de mon humble expérience, d'ajouter quelques lignes à celles de ces deux autorités qui ont une vaste expérience des différentes races d'abeilles. Si quelqu'un apprend à traiter les Chypriotes avec douceur et sans beaucoup de fumée, il désirera ne tenir que des Chypriotes. Quant à nous, nous n'importons jamais du sang étranger de manière à conserver cette race pure et comme il n'y a pas d'autre apiculteur moderne chez nous, elle se maintiendra pure encore longtemps.

Ce que les Chypriotes exigent est une manipulation douce sans écraser des abeilles entre les cadres et le corps de ruche, sans brusquerie et avec de lents mouvements des mains. Tout l'art de manier aisément les Chypriotes réside dans ces quelques simples règles que chaque apiculteur devrait connaître.

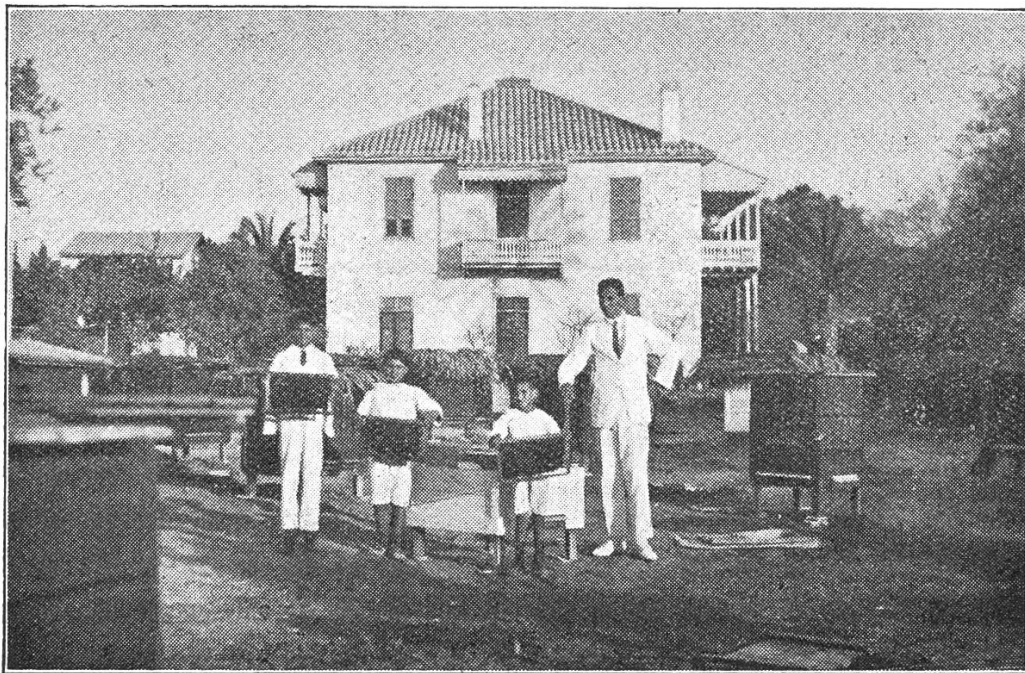
L'excédent de miel produit par les Chypriotes par rapport aux autres races, se chiffre par une grande quantité, que ce soit à la livre ou à la tonne et cela avec le même travail de la part de l'apiculteur.

La maison à l'arrière-plan du cliché est louée et les enfants tenant les cadres sont mes enfants qui sont aussi passionnés pour les abeilles que pour le miel. Les ruches ne sont distantes de la maison que de cinq yards et je puis dire que jamais les abeilles n'ont piqué ou donné lieu à des plaintes, ce qui est dû au bon arrangement et à la sélection qui date de plus de vingt ans et produisit une race de Chypriotes que chaque apiculteur est fier de posséder.

La plupart de notre matériel est construit à domicile, nous utilisons des ruches à doubles parois et de dimensions se rapprochant de la Langstroth ; nos fondations sont faites de cire blanchie au soleil, un procédé qui permet en grande partie d'éviter que les rayons ne se gondolent. En effet, la cire jaune contient de l'huile volatile que les

abeilles émettent en respirant dans la ruche ; les larves et les cocons absorbent cette huile et la communiquent peu à peu à la cire jaune qui en tire sa mollesse ; le soleil par contre fait évaporer cette huile et rend la cire aussi blanche que de la neige, analogue à des rayons naturels récemment bâtis qui ne se gondolent pas. A part l'huile volatile la cire est détériorée par l'acide sulfurique que certains fabricants emploient pour la purifier.

Les cages que nous employons pour les expéditions de reines à longue distance nous donnent satisfaction depuis fort longtemps ; nous



les avons encore perfectionnées depuis et nous les garnissons de sucre, d'eau, d'un peu de miel et de la quantité d'abeilles en rapport avec la longueur du voyage ; leur ventilation est largement suffisante. Les provisions sont placées dans cinq ou six compartiments de cire auxquels les abeilles n'ont accès que par un orifice étroit, propre à chaque compartiment, ce qui les oblige à prendre le nécessaire lentement et judicieusement, quelle que soit la position occupée par la cage. Ainsi pourvues d'eau et de miel et ne pouvant pas se ballonner par rétention des matières, elles peuvent supporter des voyages de trente à quarante jours et arriver à destination en parfait état.

L'activité et la prolificité sont deux faits bien connus pour combattre et extirper les maladies, préparer un bon hivernage et finalement une bonne récolte. La plupart des possesseurs de Chypriotes déclarent que le sang chypriote leur est d'un grand secours pour combattre et finalement extirper toute espèce de maladies des abeilles,

d'autres déclarent qu'elles ne contractent pas ces maladies ; leurs qualités néanmoins sont nécessaires pour surmonter toutes les difficultés auxquelles sont exposées les abeilles, pillage, fourmis, etc...

A Chypre n'existe aucune autre race d'abeilles, aussi les Chypriotes sont-elles d'une pureté parfaite et on n'a connaissance d'aucune maladie des abeilles dans cette île.

Quoique très prolifiques, les Chypriotes sont peu essaimeuses ; pourvu qu'on leur donne en temps voulu de l'air et de l'espace (ventilation, hausses), elles continuent leur besogne sans la moindre idée d'essaimer. Jamais elles ne restent paresseuses, ou elles essaient ou elles travaillent. Avec mes modestes connaissances de l'apiculture et de la race de Chypre, je veux tenter de présenter à la confrérie des apiculteurs un stock de Chypriotes auquel on accordera plus d'attention à l'avenir.

Paul Dervishian, Nicosia, Chypre.

LES MALADIES DES ABEILLES EN 1924

par le Dr O. MORGENTHALER.

(Institut bactériologique du Liebefeld près Berne.)

(Directeur : M. le Professeur Dr R. BURRI).

Dans l'année écoulée notre institution reçut de ruchers divers 655 envois à examiner quant aux maladies des abeilles. Plusieurs de ces ruchers durent être examinés à maintes reprises, si bien que le chiffre des envois se monte à 802, représentant 1988 échantillons isolés à l'analyse desquels ont participé M. E. Elser et M^{lle} P. Elsener.

La nature et l'origine des envois permet d'établir le tableau suivant :

	Rayons	Abeilles	Total
Société suisse alémanique des abeilles (D)	189	190	379
Société romande d'apiculture (R)	83	178	261
Société tessinoise d'apiculture (T)	14	1	15
	286	369	655

dont le résultat à l'analyse est le suivant :

I. *Maladies du couvain.*

Loque maligne	94 cas (59 D ; 26 R ; 9 T).
Loque bénigne (couvain aigre)	43 » (26 D ; 14 R ; 3 T).
Couvain sacciforme	37 » (28 D ; 9 R ; — T).
Couvain calcifié (<i>péricystis</i>)	2 » (1 D ; 1 R ; — T).
Couvain bombé décomposé	26 » (18 D ; 7 R ; 1 T).
Pas de maladie ou maladie inconnue	84 » (57 D ; 26 R ; 1 T).

II. *Maladies des abeilles adultes.*

Noséma	137 cas (81 D ; 55 R ; 1 T).
Acariose	39 » (2 D ; 37 R ; — T).
Mal de mai	6 » (4 D ; 2 R ; — T).
Maladie des forêts	30 » (14 D ; 16 R ; — T).
Dysenterie	9 » (8 D ; 1 R ; — T).
Pas de maladie ou maladie inconnue	148 » (81 D ; 67 R ; — T).

Par rapport à l'année écoulée la *loque maligne* montre une légère augmentation qui ne saurait être attribuée à recrudescence de la maladie, mais à un examen plus intensif des régions atteintes dès longtemps. Nos connaissances sur la loque maligne ont été singulièrement élargies par une recherche du *Dr A.-P. Sturtevant* du Bureau d'Entomologie de Washington (*Journal agric., Research*, vol. 28, 1924). Jusqu'à ce jour on n'avait pas expliqué d'une manière satisfaisante le fait que seul le couvain operculé succombait à cette maladie. Le *Dr Sturtevant* a démontré que l'excès de sucre emmagasiné dans l'intestin des larves et provenant de la nourriture par le miel ou le nectar, empêchait la germination et le développement du *Bacillus Larvae*. Aussi longtemps que la larve est nourrie, la maladie ne peut éclater, mais, une fois operculée et n'étant plus nourrie, la provision de sucre contenue dans l'intestin est épuisée, digérée et les bacilles commencent à pulluler. Les changements qui se produisent dans la transformation de la larve en nymphe favorisent ce processus et la nymphe peut être détruite en 24 à 48 heures.

Les apiculteurs qui ont eu à lutter contre la *loque bénigne*, auront lu avec plaisir les explications du *Dr Phillips* dans les numéros d'octobre et de novembre du *Bulletin*. Le *Dr Phillips* passe à juste titre pour le savant qui a la plus grande expérience dans le traitement de cette maladie.

Quant à nous, quelques essais de guérison faits l'an passés, nous ont de nouveau créé des déceptions ; dans beaucoup de cas ils ont réussi et dans d'autres des récidives eurent lieu, bien que nous croyions avoir employé la même minutie. Espérons donc que nous aussi « nous deviendrons plus virulents » en tenant compte d'une expérience plus grande et de tous les points de vue mentionnés dans l'article du *Dr Phillips*.

Si ce qu'admet le *Dr Phillips* est vrai, c'est-à-dire que le *Bacille Pluton* ne se retrouve que dans les larves, je ne puis concevoir comment il peut hiverner. En effet, il ne forme pas de spores, il meurt bientôt dans les larves péries et dans le miel et pendant l'hiver il n'a à sa disposition aucune larve vivante.

Beaucoup de nos inspecteurs étudient activement le *noséma* au moyen de leur microscope. Le procédé suivant s'est montré rationnel: On fixe en premier l'étendue du mal dans une région donnée au moyen d'échantillons prélevés dans autant de ruchers que possible. Ce travail préliminaire exécuté, quelques ruchers intéressants et s'y prêtant particulièrement — entre autres le rucher de l'inspecteur lui-même — sont choisis pour y procéder à des examens réguliers. Ces derniers devraient avoir lieu environ tous les 14 jours de mars à juin et tous les mois le reste du temps et être accompagnés de notes sur la force de la colonie, l'étendue du couvain, l'activité, les conditions atmosphériques etc... Les ruchers examinés sont-ils infectés, il y a là un matériel précieux accumulé sur l'apparition et la disparition périodique de la maladie et son influence sur la colonie. Vu la complexité du problème du *noséma* on ne saurait posséder assez de ces données exactes. Qu'un rucher, après de nombreux examens, se montre comme vierge de *noséma*, et de ses spores, il doit être préservé de toute contamination dans la mesure du possible, car, ultérieurement, il servira de source bienvenue de production d'abeilles saines.

(A suivre.)

Traducteur : Dr E. R.

LE NOSÉMA

L'année dernière, cette redoutable maladie a sévi avec une grande intensité dans la région montagneuse et au Val-de-Ruz. Des ruchers entiers ont succombé, occasionnant des pertes énormes et semant le découragement chez nos apiculteurs qui, impuissants, voyaient fondre leurs colonies comme neige en avril. Cette question préoccupe en particulier nos amis neuchâtelois et le comité de la Romande ne s'en désintéresse pas, puisqu'il va établir une statistique en vue de la création d'une caisse d'assurance contre le *noséma*. Nous croyons utile de donner une traduction écourtée d'un rapport présenté à l'assemblée des Amis des abeilles, à Winterthour, par J. Dambach. Nous lui donnons la parole :

Les fortes colonies seules nous donnent un rapport. Les colonies ne peuvent être fortes que si elles sont en bonne santé. Seules les abeilles saines sont capables de résistance et de longévité.

Les causes d'une mortalité prématurée des abeilles adultes sont la dysenterie, le mal de mai, l'acariose et le *noséma*. Le *noséma* est un parasite de l'intestin que je voudrais comparer à un vers intestinal.

Les conséquences du noséma ne sont pas une mort foudroyante de l'abeille, mais une vie raccourcie. Au lieu d'atteindre un âge de huit semaines en été, elle ne vit que deux à trois semaines. Tandis que les abeilles du mois d'août arrivent au mois de mai de l'année suivante, celles atteintes de noséma disparaissent déjà en mars ou dans les premiers jours d'avril. Les printemps tardifs leur sont funestes parce qu'une jeune génération ne vient pas combler les vides. Les abeilles mortes ne se remarquent ni devant, ni dans la ruche. L'apiculteur est stupéfait de n'apercevoir plus qu'une poignée d'abeilles qui accompagnent la reine. Le nid à couvain se rétrécit de plus en plus. Dans la règle, l'apiculteur réunit la colonie malade et en contamine deux ou trois autres où la maladie éclate déjà après dix jours ou peut-être seulement l'année suivante. Suivant la force des colonies, elles s'éteignent ou peuvent guérir complètement.

Souvent les ruches atteintes de noséma ont un beau couvain et se rétablissent au cours de l'été. Mais la maladie réapparaît avec d'autant plus d'intensité au printemps suivant. Le parasite sommeille ainsi depuis le mois d'août jusqu'en avril dans le corps de l'abeille ou peut-être dans les provisions. Le genre de vie du parasite n'est pas encore suffisamment connu pour se prononcer.

Si les maladies du couvain sont facilement reconnaissables, à un œil exercé, il n'en est pas de même du noséma. Rien à l'extérieur du corps ne décelle la maladie. Si l'on enlève l'intestin d'une abeille saine, il apparaît brun ou jaune. Si l'abeille est malade, il est blanc. Un examen au microscope nous renseignera s'il s'agit du noséma.

Je distingue deux formes de la maladie.

1° La forme bénigne où l'on ne trouve que quelques spores isolées dans l'intestin. Dans des conditions favorables de vie et de récolte, cette forme peut guérir dans le courant de l'été. Comme les abeilles ne sont que légèrement infestées, les dangers de contagion ne sont pas très grands. Les abeilles meurent en dehors de la ruche, avant que le parasite ne les abandonne.

2° La forme maligne ou épidémique. On trouve dans l'intestin des masses de spores, même des centaines de mille. Nécessairement des spores passent par l'orifice anal et se mélangent à la nourriture. Les abeilles atteintes de la sorte sont plus sujettes à la dysenterie que des abeilles saines. Peut-être même la maladie est-elle communiquée aux jeunes abeilles et à la reine dans la bouillie destinée aux larves. De sept reines provenant de colonies malades, quatre étaient fortement infestées et une légèrement ; deux étaient saines. Le noséma est ainsi la cause d'une disparition prématurée des reines. La

forme légère peut rapidement se transformer en forme maligne si le parasite trouve des conditions de développement favorables.

La transmission de la maladie se fait :

1° Par la jonction d'abeilles malades aux colonies voisines. Quand la maladie a atteint son apogée, elles se joignent beaucoup aux voisines.

2° Par le pillage, quand les colonies affaiblies ne peuvent plus défendre le trou de vol et que les colonies n'ont pas été détruites.

3° Par l'eau recueillie sur la neige aux premières sorties ou par la rosée sur l'herbe, devant le rucher, où les abeilles ont déposé leurs excréments ; par les abreuvoirs à eaux stagnantes.

4° Par réunion d'abeilles malades.

5° Par achat de colonies malades ou de matériel provenant de ruchers malades.

On prétend souvent que le noséma se trouve aussi dans des colonies saines. Je ne le crois pas, sans quoi elles ne le seraient plus, même si elles ne présentaient encore que la forme bénigne.

J'ai lu quelque part que le parasite meurt en juillet, parce qu'on ne le trouve pas dans les abeilles du mois d'août. Le parasite sommeille dans le corps de l'abeille jusqu'au printemps.

Des savants prétendent que les spores du noséma meurent dans les rayons ou ruches, après deux mois. Des preuves n'en ont pas encore été fournies.

Les ruches mal préservées du froid pendant l'hiver ne sont pas une cause du noséma, comme le suppose l'Américain Philipps, car je connais des apiculteurs qui avaient bien emballé leurs colonies ; celles-ci souffrirent fortement de l'épidémie au printemps.

(A suivre.)

L. Mouche.

POUR LA LOQUE

Monsieur le Rédacteur,

Je viens vous prier, dans l'intérêt de tous les apiculteurs, de porter à leur connaissance un fait au sujet duquel je puis remercier M. Eugène Mégroz, c'est d'avoir écrit dans le *Bulletin* de mars. « C'est dommage que M. Fusay n'ait pas eu l'occasion d'essayer son remède... » Cet essai a été fait et le résultat en est incontestable, mais ce que j'entendais par là, c'est qu'il soit essayé par des apiculteurs compé-

tents afin d'en établir la preuve officiellement. Dans ce but, j'offre le remède gratis à l'apiculteur qui a la loque, pourvu qu'il exécute le traitement comme je le lui indiquerai ; ce qui n'est pas compliqué ou coûteux, puisqu'il s'agit simplement d'un litre de sirop pour une ruche. Ce sirop bien cuit jusqu'au clair. Après trois semaines on aura le résultat.

Prière aux apiculteurs qui ont la maladie de s'adresser au soussigné et même pour l'acariose.

Satigny, le 12 mars.

Louis-S. Fusay.

ECHOS DE PARTOUT

Rassenzucht, échanges et peinture.

M. Jüstrich, chef de la Rassenzucht, donne, dans le numéro de janvier de la *Schweizerische Bienen-Zeitung*, les résultats de l'année 1924 qu'il qualifie de mauvaise pour l'apiculture. Les 137 apiculteurs qui lui ont fourni un rapport complet ont élevé ensemblé 3479 reines, soit une moyenne de 25 environ par éleveur. Mais cette moyenne ne donne pas une idée exacte de la situation, car il existe de grandes différences. En effet, 108 d'entre eux ont produit de 1 à 26 reines, 18 de 27 à 59, 6 de 50 à 100 et 5 seulement ont élevé plus de 100 reines. La plupart n'ont donc élevé que pour leurs propres besoins ou pour ceux de leurs voisins immédiats. Avec raison, M. Jüstrich se réjouit de ce fait.

On sait que les éleveurs de reines forment, dans chaque section à peu près, des groupes spéciaux qui travaillent, si non en commun, du moins en communion de pensée et d'effort. Ces groupes échangent leurs produits avec d'autres groupes auprès et au loin. Il a été ainsi échangé l'année dernière 1699 reines fécondées, 157 reines vierges, 174 essaims nus et 249 colonies complètes, soit au total 2761 échanges de produits de premier choix. Voilà qui mérite l'attention de ceux qui craignent la dégénérescence consécutive à la consanguinité.

La peinture des reines est toujours en faveur, et on est forcé de reconnaître qu'elle est utile. Ainsi dans les ruchers dont les propriétaires ont fait part de leurs observations, 64 colonies ont échangé leur reine avant, 94 après la saison d'essaimage, tandis que 217 ont élevé des reines en temps normal. Comment être sûr de l'âge des reines, surtout de celles nées hors de la saison des essaims si elles ne sont pas marquées ? Pratiqué depuis plus de vingt ans par nos Confédérés, le procédé n'a jamais nui à aucune colonie.

Une bonne nouvelle, mais pas pour nous.

La Société des Amis des Abeilles annonce à ses membres que, l'exercice de 1924 ayant été très favorable, la Caisse d'assurance contre les maladies des abeilles peut se passer d'une contribution en 1925. Il sera perçu comme d'habitude 10 centimes par colonie en même temps que la cotisation annuelle des membres de la société, mais les sommes ainsi obtenues resteront à la disposition des sections qui pourront les employer dans l'intérêt de l'apiculture. C'est une somme de fr. 18,000.— dont profiteront les sections. Dans le canton de Vaud, la contribution reste fixée à 60 centimes par colonie, conformément à la loi.

Prix du miel.

L'Office du miel de la Suisse allemande recommande aux apiculteurs qui n'auraient pas vendu entièrement leur récolte de résister à la tentation d'augmenter le prix du miel. M. Angst pense avec raison qu'une majoration aurait pour résultat une recrudescence de l'importation déjà considérable actuellement.

Pollinisation par les abeilles.

Les producteurs de fruits de trois comtés de la Californie : Sutter Placer et Sonoma emploient, au moment de la floraison des arbres fruitiers, 4500 colonies d'abeilles pour opérer la pollinisation, rapporte la *Beekeepers Review*. Ils savent que les autres insectes chargés de cette fonction hivernent isolément et sont très rares au printemps. Seules les abeilles, ayant passé l'hiver en colonies nombreuses, sont capables de mettre des milliers d'ouvrières à la disposition des cultivateurs. Nous rappelons que dans d'autres régions des Etats-Unis, les producteurs de fruits payent jusqu'à un dollar par colonie aux apiculteurs qui veulent bien leur prêter leur concours.

Le cadre Langstroth en Allemagne et en Autriche.

Le Dr Zaiss, en son nom et au nom du Dr Zander et de M. Lüttenegger, déclare qu'à l'avenir les trois sortes de ruches, qui portent les noms de ces apiculteurs connus, seront construites pour recevoir des cadres de 42 sur 22 cm., mesure extérieure, soit à peu de chose près les dimensions du cadre Langstroth. C'est un essai d'unification des dimensions en Allemagne et en Autriche.

Qui a le premier employé des cupules artificielles ?

On connaît la méthode d'élevage des reines qui consiste à transférer des larves de choix dans des cupules artificielles de cire que les abeilles adoptent et transforment en cellules royales. Cette méthode

a été popularisée par Doolittle, célèbre apiculteur de l'Etat de New-York.

Or un apiculteur allemand, déjà inventeur d'un glossomètre, a exposé, en septembre 1883, à Francfort, lors d'un congrès apicole, tout le matériel nécessaire à l'élevage suivant la méthode Doolittle ; cupules, cellules artificielles, cages, protecteurs, le tout dans 6 colonies d'élevage. Beaucoup d'apiculteurs, Dziezon entre autres, virent cette exposition... et s'en moquèrent. Mais, raconte Wankler, Frank Benton, le chasseur d'*Apis dorsata* n'en rit pas. Il habitait en ce moment Munich. Il vit souvent Wankler, s'intéressa à ses recherches et retourna en Amérique. Les Allemands prétendent maintenant que c'est par F. Benton que Doolittle fut initié au procédé qui porte son nom. Naturellement les Américains, M. Dadant entre autres, prétendent le contraire, ni Doolittle ni Benton n'ayant parlé de Wankler dans leurs livres.

Me sera-t-il permis de dire que ce silence n'est pas une preuve ? M. Dadant nous racontait lui-même il n'y a pas longtemps que la ruche Layens était due à son père Ch. Dadant, et que jamais M. de Layens n'avait écrit le mot Dadant. Au surplus, c'est moins l'inventeur d'une chose qui mérite la reconnaissance des hommes, que le vulgarisateur qui a rendu cette chose pratique et utile ; considéré de ce point de vue, le mérite de Doolittle prime incontestablement celui de Wankler.

J. Magnenat.

ENCORE LA RUCHE PÉPINIÈRE

Hélas ! Monsieur le Rédacteur, on n'a pas toujours ses vingt printemps ! Les années fuient avec une rapidité effrayante. Il n'y a pas fort longtemps, j'étais jeune encore ; c'est à peine si j'ai vécu et voici que la vieillesse vient vous frôler de son aile morne et froide. Il n'y a pas de doute, l'énergie s'en va, le courage vous abandonne.

« Quittez le long espoir et les vastes pensées »

disaient les trois jonvenceaux de notre bon La Fontaine. Et précédemment ils avaient fait entendre ces paroles du vieillard :

« Passe encore de bâtir, mais planter à cet âge ! »

Ne vous en déplaise, malgré leur inexpérience, j'ai suivi le conseil des trois enfants du voisinage. J'ai bâti ! Cependant, ce n'est ni un château, ni une villa, ni même une modeste maison de campagne avec étable, porcherie et poulailler où j'aurais pu voir prospérer

« veau, vache, cochon, couvée » tout en m'adonnant à la culture d'un carré de choux dans le petit jardin y attenant, que j'ai construit. Non, c'est tout simplement une ruche pépinière que j'ai édifiée. Je ne suis pas le seul à avoir eu cette ambition. M. Roussy, à Aigle, m'a précédé dans cette œuvre. Ce monsieur ne m'en voudra pas si, dans ce travail, je n'ai pas suivi en tout point sa technique. Entre habitant de la vallée et montagnard, il est bien permis d'avoir des vues différentes. Au printemps, M. Roussy doit lever les yeux pour apercevoir les sommets encore blancs de frimas ; pour moi, de mon rucher, sis sur le plateau franc-montagnard, à 1000 mètres d'altitude, tout au bord de la côte, mon regard plonge dans la profonde vallée du Doubs. Tout en bas j'aperçois déjà une tendre verdure produite par une douce température, alors qu'en haut les giboulées vous font frissonner encore. Enfin, M. Roussy sera rassuré en apprenant que je ne suis ni constructeur de ruches, ni menuisier. Quand je me mets à ronger du bois, c'est pour mon compte propre. Dans ce domaine, je me sens un peu l'allure de cet écrivain qui fit placer ces deux vers sur sa tombe : « Ci gît Piron qui ne fut rien, pas même académicien ! »

On le sait, c'est M. Perret-Maisonnette qui, dans son ouvrage *L'apiculture intensive et l'Élevage des reines*, expose aux apiculteurs les principes à suivre pour la construction d'une ruche pépinière tout en laissant à ces derniers assez de latitude dans les détails de l'agencement de cette boîte à mouches que l'on peut construire dans tous les systèmes.

Donc ma ruche pépinière est du système Dadant-Blatt. Elle est à double paroi pour limiter autant que faire se peut la déperdition de chaleur. Les parois intérieures ont 24 mm. d'épaisseur, tandis que les parois extérieures, faites de planches provenant de caisse à macaronis et assemblées à mi-bois, n'ont qu'un centimètre d'épaisseur. Entre ces deux parois, il y a, sur trois côtés, un espace vide de 2 ½ cm. et en arrière cet espace est porté à 3 cm.

Le plateau est indépendant de la ruche. Les parois extérieures des côtés de la ruche sont prolongées en dessous de 9 cm. Deux lattes en coin ayant 4 cm. de large en avant et 2 cm. en arrière sont fixées intérieurement au bas de ces prolongements. Deux autres lattes également en coin et de mêmes dimensions que les précédentes, mais tournées en sens inverse, glissent sur les premières et maintiennent le plateau à demeure. Ces dernières lattes coulissent entre les côtés de la ruche et les traverses qui se trouvent sous le plateau, en sorte qu'elles ne peuvent dévier de la direction qui leur est donnée. En

retirant ces deux lattes, le plateau s'abaisse et peut être nettoyé. Si on le désire, on peut le sortir tout à fait en arrière en vue de la même opération. Si ce plateau était fixé à l'aide de vis, je pense qu'il ne serait guère possible de l'avoir qu'en culbutant la ruche pour le dévisser, ce qui ne serait pas faisable lorsque des abeilles y sont logées.

La ruche a des trous de vol en avant et en arrière disposés de manière à pouvoir répartir son intérieur au moyen de planches de répartition en six compartiments de trois cadres ou en deux compartiments de quatre cadres et deux compartiments de cinq cadres. C'est dire qu'on peut donner aux compartiments de l'extension pour le cas où les nucléi sont poussés au développement en vue de former de nouvelles colonies. Pour cela, pas d'équerre dans le bas de la ruche.

Les trous de vol, aussi bien en avant qu'en arrière, ont un auvent qui les préserve contre les intempéries. Ces deux auvents sont répartis en autant de pièces égales qu'il y a d'entrées, ce qui revient à dire que chaque trou de vol a son huis-devant. En faisant faire un quart de tour à des pitons fixés au milieu des parois latérales de chacune de ces pièces, on fixe les petits volets qui servent à fermer ces huis-devant. Ces volets et les trous de vol d'arrière sont destinés à obliger les reines des nucléi portant des numéros pairs à sortir par derrière pour la fécondation alors que les reines des nucléi aux numéros impairs sortiront en avant. La lumière du trou de vol démasqué (sans volet) attirera la reine de son côté sans compter que le zinc perforé adapté aux trous de vol de devant ne leur permettra pas la sortie dans cette direction. Quant aux abeilles habituées à sortir par devant (la sortie par derrière n'ayant lieu qu'au moment de la fécondation) elles pourront rentrer par l'encoche des volets puis à travers le zinc perforé. Pour les mâles, qui dans toutes les engéances sont de peu de valeur, inutile de s'en inquiéter ; tous vous le savez aussi bien que moi, leur ingéniosité ne les dirigera que trop bien à découvrir un nouveau domicile conjugal. Mais n'oublions pas de dire que les entrées par derrière sont également destinées à l'aération nécessaire à cette ruche qui n'a que de petites entrées. Enfin les huis-devant sont peints de couleur variées et chaque antichambre a devant elle une petite planchette de vol de 8 cm. de long sur 5 à 6 cm. de large. Ces planchettes ont des couleurs qui correspondent à leur antichambre ainsi que des formes différentes : rectangle, demi-cercle ovale, triangle sans pointe, feuille de trèfle, etc., etc. Le tout pour prévenir les erreurs auxquelles sont exposées les reines à leur rentrée d'une sortie nuptiale, erreurs qui se traduisent, on le sait par leur sacrifice. Donc

pas d'entrée sur les côtés de la ruche car, dans les régions élevées surtout, les vents généralement froids de l'est et de l'ouest, qui soufflent assez régulièrement, s'engouffreraient directement dans les nucléi des bords par le trou de vol et y apporteraient du froid.

Les trous de vol de ma ruche sont munis de portières renversables, fig. 1, qui répondent à tous les cas pouvant se produire dans une ruchette de fécondation. C'est dire que ces portières d'entrée

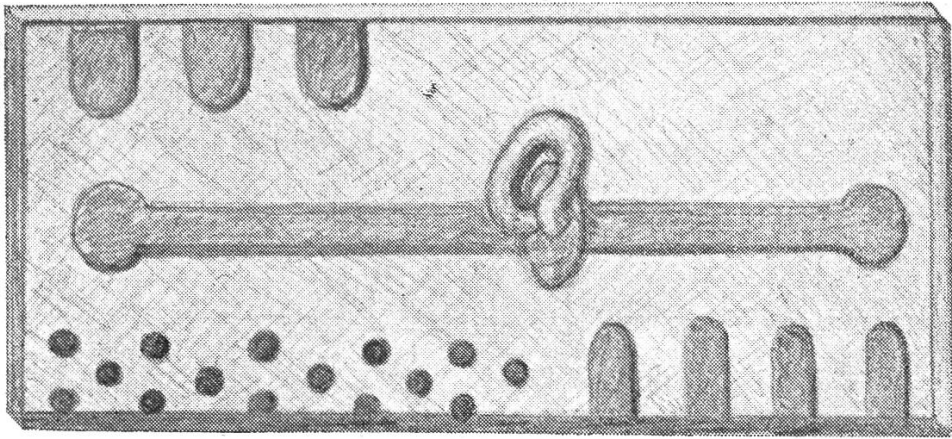


Fig. 1. — Portière d'entrée renversable (grandeur naturelle).

peuvent s'adapter aussi bien à une boîte de fécondation qu'à la ruche pépinière. Pour renverser ces portières, il suffit de les tirer à droite ou à gauche de manière que le seul piton qui les fixe, après avoir été déserré ou dévissé d'un tour, arrive à l'une des extrémités de la rainure qu'il traverse, après quoi on fait faire un demi-tour à la pièce et le tour est joué. Ces entrées, je les ai faites en tôle galvanisée. Le zinc se gondole facilement par le chaud et le froid, et il a en outre le défaut de se briser facilement quand on le travaille à une température basse. Ces portières ont 9 cm. de long sur 4 cm. de large. Elles permettent : 1° de fermer complètement une ruchette ; 2° de la fermer avec aération ; 3° de laisser passer toutes les abeilles ; 4° de rendre la reine prisonnière en ne laissant passer que les ouvrières ; 5° enfin de donner à volonté le passage à une, deux, trois ou quatre abeilles suivant que cette portière sera poussée plus ou moins à droite par rapport au trou de vol de la ruchette auquel on pourra donner une longueur qui pourra aller jusqu'à 5 cm. En outre ces portières sont munies d'un petit rebord sur les quatre côtés en vue de leur solidité.

(A suivre.)

Cachot Jos.

MANIÈRE OU MÉTHODE ÉCONOMIQUE POUR MULTIPLIER SON RUCHER

(Pour débutants.)

L'année 1923, j'ai fait de beaux essaims avec un petit nombre d'abeilles. Ce procédé je le recommande à condition de soigner ses abeilles comme de petits enfants et surtout de ne pas regretter le sucre.

Le 9 juillet 1923, après la récolte faite, je prends quatre cadres de couvain de tout âge et bien garnis d'abeilles très actives à une de mes ruches la plus forte, transportée de Palézieux à Renens. Je me suis construit une ruche à huit compartiments pouvant être agrandis à volonté, chaque compartiment reçoit trois cadres Dadant-Blatt. Les quatre premiers compartiments ont reçu chacun un cadre de couvain avec abeilles et deux cadres de cire gaufrée. Le 25 juillet, c'est-à-dire le 16^{me} jour, visite de ces quatre nucléi, chaque nucléus possède une belle reine éclore des derniers jours avant cette visite. Voyant sur chaque cadre de belles cellules royales, j'enlève à chaque cadre la reine éclore puis je brosse une partie des abeilles que je remets dans leurs cases de naissance avec leur reine. Les abeilles qui restent sur les cadres où est la cellule royale sont mises dans les quatre autres compartiments. Le 30 juillet, cinq jours plus tard, une nouvelle visite des huit cases, les huit reines sont trouvées. Aux quatre reines ne possédant plus les cadres à couvain je remets à chacune un cadre de couvain prélevé dans d'autres ruches (sans les abeilles).

Le 3 août c'est la visite pour savoir si les reines sont fécondées, oui, dans chaque case des quatre reines nées le 25 juillet la ponte est belle, régulière et les reines sont très grandes et ont un beau corps. Les reines sont très faciles à voir vu que la population est très faible. Le 8 août visite des quatre dernières reines nées le 30 juillet, là aussi de belles reines, ponte régulière. En août chaque nucléus a reçu 5 kg. de sucre. Le 1^{er} septembre les deux cadres avec cire gaufrée de chaque case sont bâtis et contiennent nourriture et couvain. Du 1^{er} septembre au 10 septembre chaque nucléus reçoit 4 kg. de sucre, ce jour-là les cases de la ruche à huit compartiments sont trop étroites, il faudrait au plus tôt rajouter des feuilles gaufrées car les abeilles sont en grand nombre sur les parois des cases. Il faut diminuer les compartiments, en faire de huit quatre ; rien de plus simple à faire, j'ai transvasé quatre nucléi dans quatre ruches vides qui n'atten-

daient que le moment d'abriter ces locataires. Ceci fait la ruche à huit cases devient à quatre cases, pouvant recevoir six cadres, toutes les cases et nouvelles ruches reçurent chacune trois feuilles de cire gaufrée. Du 10 septembre au 20 septembre chaque nucléus a reçu à nouveau 5 kg. de sucre. Pour plus de précautions et pour qu'elles aient un buffet bien garni, j'ai donné à chaque nucléus, du 20 septembre au 5 octobre, 5 kg. de sucre.

Le 6 octobre dernier, visite ; sept nucléi possèdent leur reine avec quatre cadres de couvain, le huitième est orphelin. Vite une carte à une maison d'établissement apicole et la reine fut introduite directement sans précaution, ce qui a bien réussi malgré l'année déjà avancée.

Le 12 avril 1924 c'est la première visite des nucléi. Ce fut une joie pour moi ; chaque nucléus hiverné sur six cadres possède quatre cadres de couvain compact et une quantité de jeunes abeilles ; dans la grande ruche à huit cases abritant les quatre nucléus, il y a du couvain jusqu'au bord. Une remarque : les abeilles hivernées en commun sont les plus fortes colonies que je possède.

Ah, mais vous me direz le sucre, que de sucre !! c'est coûteux, mais non ; vu la disette l'année dernière en plaine cela m'a coûté 17 francs par nucléus, en plus 6 francs pour six cadres par ruche qui donne le total de 23 francs par colonie.

Les abeilles prises aux fortes ruches ne m'ont rien coûté puisque je les ai prélevées après la récolte.

L'avantage d'un essaim artificiel c'est de nous procurer de jeunes reines, tandis que dans les essaims naturels quel âge ont-elles les reines ?

Maintenant il s'agit de prendre garde au pillage, pendant qu'on nourrit c'est « l'épine » et le chemin noir de l'éleveur. Et cependant avec un peu de précaution, cela réussira. Les premiers jours du nourrissage, ouvrir le trou de vol de 7 mm. de hauteur, 8 mm. de largeur, pour plus de précaution mettre une planchette inclinée devant le trou de vol et faire passer les abeilles par un côté en obstruant le côté opposé de la planchette.

Souvent j'entends se plaindre des apiculteurs : « tout a été pillé », c'est dangereux de nourrir les nucléi. C'est lors des visites et au moment de donner le sirop à ces petits nucléi qu'il faut prendre garde. En petites colonies les abeilles ne nous attaquent guère ; en les visitant elles se laissent faire, ni voile ni fumée ne sont nécessaires. Alors un simple cigare suffit pour nous protéger et pour les avertir ! Ouvrons la ruchette ; à peine ouverte l'odeur du miel attire une, deux,

trois, puis des vingtaines de pillardes ; fermez la ruche, sinon c'est trop tard ; les pillardes ont repéré la ruche faible de tous côtés, dessus, dessous elles cherchent à y entrer et n'ayons pas trop de confiance au simple cigare prenons plutôt un bon enfumoir ; l'odeur de la fumée effacera celle du miel et les rôdeuses s'éloigneront.

Le meilleur moment des visites c'est de bonne heure le matin et le soir après le coucher du soleil.

La nourriture, c'est un sirop assez épais (voir la « Conduite du Rucher », par M. Bertrand), le donner le soir et en petites doses au début, puis augmenter la dose à mesure que le nucléus se développe.

Chaque fois que la ruche doit être ouverte, n'oubliez pas la fumée.

Pahud Th., chauffeur, Renens.

ENCORE UNE... INVENTION

La nouvelle cage d'introduction est en vente.

On se souvient que l'année dernière une cage à reines présentée par M. Etique, instituteur à Courroux, avait longuement retenu l'attention des apiculteurs à l'Exposition de Neuchâtel. On regrettait que cet envoi fût arrivé trop tard pour participer au concours, et on émettait le vœu que M. Etique mit son invention dans le commerce, afin que chacun pût en profiter. Sensible aux nombreux témoignages d'approbation reçus en cette occasion et postérieurement encore, M. Etique s'est enfin décidé à faire droit au désir des apiculteurs. M. Boillat, de Loveresse, le fabricant de ruches bien connu de tous les apiculteurs romands, a bien voulu se charger de la construction de l'appareil en question. Dès à présent, les éleveurs peuvent s'adresser à lui pour obtenir à volonté : la cage à reine seule au prix de 4 fr. ; la planchette nourrisseur à 3 fr. ou la planchette avec cage et nourrisseur à 7 fr.

Le fabricant tient à la disposition des intéressés un prospectus détaillé qu'il se fera un plaisir d'envoyer par retour du courrier à ceux qui lui en feront la demande.

(Prière de voir aux annonces.)

LETTRE OUVERTE AU PRÉSIDENT DE LA ROMANDE

(SUITE ET FIN)

J'ai bien pensé à vous en passant à Toronto comme vous partiez avec M. Tombu vers Winnipeg. Je sais maintenant par M. Vaillancourt que vous avez fait bon voyage. Je l'ai vu à Toronto. Cette fois c'était absolument en anglais, mais il y avait environ 400 apiculteurs le premier jour. Mais pour revenir à Washington, le Dr Balger s'occupe spécialement de la physiologie de l'abeille. M. Nolan, lui, photographie rayon par rayon, et suit cela pendant l'été, pour connaître exactement le nombre d'œufs pondus pendant 24 h. Il trouve que le nombre 2 à 4000 œufs, pour ce laps de temps, doit être une exception. Il n'est pas arrivé à plus de 1600, et il a fait des milliers de photographies. Il trouve, m'a-t-il dit, que le chiffre de 2600 œufs par jour que j'ai donné en 1892 est le plus rapprochant de ses chiffres. M. Sechrist ayant voyagé jusqu'en Afrique équatoriale, se spécialise surtout sur les plantes tropicales. Pendant que j'y étais, ces Messieurs préparaient des ruches à l'hivernage. Ils mettent quatre ruches dos-à-dos sur une grande planche surélevée de 15 centimètres puis mettent une grande surruche autour. Les trous de vol communiquant exactement avec les trous de vol extérieurs. Ça me semble nullement déranger les abeilles. Elles continuaient leur vol comme si elles étaient au courant de ce qui se passait. Entre les ruches et la surruche il y a un espace d'environ 10 centimètres partout. Cet espace est rempli de sciure de bois. De cette façon les ruches seront à l'abri du froid jusqu'aux environs du commencement d'avril. La nourriture consiste en sirop de sucre que ces Messieurs préfèrent au miel, qui n'est pas toujours de bonne qualité, m'a assuré le Dr Hambleton, même si les abeilles le ramassent dans les champs. Un grand couvercle plat recouvre le tout. De loin, cette grande boîte ressemble à une seule ruche.

De Washington, je devais partir pour New-York mais M. Root m'attendait encore à Medina. La grande usine connue du monde entier est imposante. Les machines innombrables pour le moindre détail ronflent sur plusieurs étages. Scierie pour un côté de la ruche. Scierie pour l'autre. Couvercles, hausses, sections, ça n'en finit pas. Puis la section emballage, les enfumoirs, les extracteurs, la peinture rapide. Tout se fait à la machine, à l'électricité. Le miel, la cire gaufrée. C'est entre des colonnes de cire en rouleaux, préparés pour être

laminés, que M. E.-R. Root me promenait, où M. Demuth, l'habile éditeur de Gleanings, m'expliquait le fonctionnement de la mise en place des milliers de kilos de miel qui arrivent par wagon de toutes les parties de l'Amérique directement à l'usine.

Sur un trottoir sans fin, qui arrive au wagon, les bidons sont transportés à l'intérieur. Là, plusieurs employés les reçoivent, les pèsent, les enregistrent et les mettent sur une voiturette qui rentre dans une chambre chaude, où cela reste 48 heures. Le miel est ensuite remis dans un grand bassin et pompé dans une autre salle, dans d'autres grands récipients où les résidus ou impuretés montent, puis par des tuyaux arrivent à une série de robinets.

Un autre trottoir roulant passe sous les robinets, porte le flacon d'un kilo ou d'un demi et le miel sort et remplit le flacon automatiquement. Des jeunes filles surveillent la marche, le rinçage, le séchage, la mise en place des flacons. Un bouchon en métal est posé sur chaque flacon par une machine et le trottoir marche toujours. Voici une machine qui colle l'étiquette en passant et le flacon continue jusqu'au bout où une jeune fille le reçoit, l'essuie aussi rapidement, aussi machinalement, car le flacon suivant arrive. On n'a pas le temps de dire *ouf*. Puis les flacons sont mis en cartons ondulés, étiquetés et remis sur le grand rouleau-trottoir qui transporte les caisses vers la sortie, prêtes à être mises en wagon.

Pour la cire gaufrée, même interminable mouvement. La cire comme on la reçoit des clients est remise à l'analyse, — acceptée ou rejetée, — puis mise dans d'immenses chaudrons purifiés et en forme les bandes interminables sur machine Weed. Les rouleaux sont remis au séchage pendant trois à quatre mois ou plus longtemps. Le gaufrage est un nouveau travail, où plusieurs employés surveillent, toujours cette hâte, la machine continue. Il faut enlever la feuille gaufrée ou la jeter, s'il y a des ratures. Puis encore plusieurs jeunes filles reçoivent les feuilles, les aplatissent, mettent le papier, emballent la cire en carton.

C'est une ruche humaine ; quel plaisir de voir toute cette jeunesse, si sérieuse, si assidue au travail. Il semble qu'elles n'ont d'yeux et d'oreilles que pour leur travail. M. Tombu même ne trouverait pas un calembour à placer devant cette prude et belle humanité. Et au lieu de me laisser repartir, M. Root m'a gardé pendant trois semaines. J'ai écrit sur les abeilles d'Orient, depuis l'Himalaya jusqu'aux Alpes, en suivant leur développement au cours des siècles. Et comme les Canadiens anglais me soupçonnaient encore par là, ils m'ont invité à aller les voir à l'occasion de leur 45^{me} Réunion annuelle. J'y suis allé

avec d'autant plus de plaisir que le Dr A. Jones, un apiculteur canadien de cette province d'Ontario était, avec Benton, l'initiateur en apiculture en 1881, à Jérusalem. J'y ai rencontré toute la haute aristocratie apicole, dont M. Vaillancourt. Les Holtesman, les Demuth, les Byer, les Morley-Pettit, les Krome, les Millen, les Hodgson et autres. Tous ces géants qui possèdent de 500 à 1500 ruches, qui parlent de 100,000, de 200,000 livres de miel, que nous autres Européens nous n'osons même pas imaginer.

C'étaient trois jours charmants et avec quelle exactitude ont lieu les séances. Trois séances par jour. Le Dr Hutzelman était présent et on acceptait ou réfutait très gentiment d'ailleurs sa solution. L'hivernage fournit une longue discussion. Le choix des mères, la valeur des cages, l'introduction, la présentation du miel, la vente ; puis les élections, l'administration. Tout était si correct comme dans une église (celle de Tadousac, par exemple, où deux apiculteurs préféreraient ne pas gêner le service pour aller ramasser des champignons).

Un soir on a donné le cinéma de l'élevage des mères. Préparé par l'Ecole d'apiculture de Guelph. Y avez-vous été ? Si non, vous avez manqué quelque chose. C'est un modèle du genre. Le bâtiment a coûté 95,000 dollars. Il y a tout. La salle des classes qui peut contenir plus de 200 personnes est un autre modèle, acoustique, sièges ; genre de celle de Ste Anne de Bellevue.

Combien de temps je resterai ici ? Je n'en sais encore rien ; peut-être huit jours et puis je rentrerai par Bordeaux, où j'aimerais recevoir un mot de vous, mon cher compagnon de voyage.

Au plaisir d'une rencontre. Bien à vous.

Ph.-J. Bahlensperg.

TRUCS ET RECETTES DIVERSES

III. *Quand une reine vous échappe* : — Il m'est arrivé quelquefois qu'une reine se soit envolée au moment où je m'apprêtais à la saisir sur son rayon, soit pour la marquer, soit pour l'utiliser ailleurs. C'était le temps où, payant l'apprentissage, j'étais assez naïf d'entreprendre pareille opération en plein air et même la... répéter.

Je me vois encore, là, devant ma ruche béante, après que mes doigts inhabiles avaient manqué le coup, suivre d'un œil contrit les orbes gracieux de la fugitive, jusqu'au moment où je la perdais de vue dans le ciel ensoleillé. Nouvelle victime innocente !... Ferme ta ruche, et accepte le fait sans mot dire !

Tel jour, j'eus une visite : Naturellement nous allâmes au rucher ; il fallut tarabuster des colonies, chercher quelques mères, voir où en étaient les hausses, etc. Puis mon hôte insista pour que je lui apprenne à marquer une reine ; il venait, paraît-il, pour cela. J'eus beau lui montrer le matériel nécessaire, faire le simulacre des opéra-

tions, même pratiquer sur des ouvrières et des bourdons, il ne paraissait qu'incomplètement satisfait. Et, de fil en aiguille, il parvint à me décider. Une souche essaimeuse, venant d'être visitée, avait précisément ce qu'il nous fallait. Rouvrir l'habitation et trouver la majesté ne fut l'affaire que d'un instant.

Alerte, comme il convient à son âge, ma première tentative de prise fut infructueuse ; à la seconde, elle s'envola... Et nous voilà, lui, navré, moi, indifférent en apparence, le nez en l'air ! Tandis que mon compagnon se confondait en excuses, et que, rêveur, je feignais de l'entendre en remuant d'autres souvenirs analogues, quelques minutes s'écoulèrent. Tout à coup, ô surprise, voilà la bête qui se pose tranquillement sur la manche d'habit de mon collègue. Que n'ai-je eu à ce moment le verre indiqué par M. C. A !

Alors, sans un mouvement, nous la laissâmes agir à sa guise ; après avoir repris haleine, elle voltigea autour de nous, et, sagement, vint se poser sur un des porte-cadres de sa ruche qui était encore ouverte. Immédiatement, elle gagna les profondeurs du sanctuaire. Avec quelle satisfaction nous remîmes le tout en ordre.

Dans une toute autre occasion il me fut possible de soumettre ce procédé à une nouvelle épreuve avec chance de succès ; mais j'imagine qu'en période de disette nectarifère il ne peut être question de laisser une ruche ouverte, sans risques de pillage et de pelotonnement de l'évadée momentanée.

Du 21 mars 1925.

A. Porchet.

BIBLIOGRAPHIE

Les trésors d'une goutte de miel. — La réédition de ce livre remarquable était attendue avec impatience par tous ceux qui, en France et à l'étranger, s'intéressent à l'apiculture, à la vente et à la consommation du miel naturel.

Le livre de M. Alin Caillas répond à un besoin et vient heureusement combler une lacune. L'auteur qui, depuis vingt ans, s'est spécialisé dans toutes les questions concernant la chimie du miel, vient de nous donner le résultat de ses recherches personnelles qui éclairent d'un jour entièrement nouveau une question peu connue de la majorité des apiculteurs.

Ces derniers, le plus souvent, se plaignent de la mévente dans les bonnes années de récolte. La plupart du temps, ils doivent faire leur *mea culpa* car ils ignorent, non seulement la composition du miel, mais encore le *pourquoi* de ses qualités et de ses vertus incomparables.

Dans un style clair, accessible à tous, M. Alin Caillas nous initie à ce que, hier encore, beaucoup considéraient comme des mystères. Tous ceux que l'apiculture intéresse, de près et même de loin, trouveront dans ce petit livre bourré de faits précis, une foule d'arguments pour augmenter dans leur entourage la consommation de cet aliment unique en son genre, et pour le faire apprécier toujours davantage.

* * *

Les amis de l'abeille. — Il y a des ouvrages qui font aimer les abeilles au lieu d'enseigner simplement l'art de les élever et de les exploiter.

Tel est le numéro spécial qu'a publié la *Gazette apicole de France* à l'occasion de la fête de Noël.

Etranges pages, magnifiquement vivantes, glorifiant nos petites amies, avec la grâce la plus exquise.

En tournant les feuillets de ce joyau apicole on s'étonne de la sincère admiration qu'éprouvent la plupart des hommes de lettres pour les « blondes avettes de Ronsard ». Cependant, qu'y a-t-il de plus naturel ? Comme les buveuses de rosée, les écrivains passent leur vie à butiner les fleurs littéraires ; toute leur existence s'épanouit dans la lumière et dans la grâce.

Parmi les nombreux auteurs, dont les œuvres figurent dans cette revue, il suffit d'en rappeler les plus connus. Chaque apiculteur constatera avec plaisir que l'élite de la pensée contemporaine s'intéresse à la laborieuse ouvrière ou tout au moins, admire ses travaux.

Les Immortels : H. Bordeaux, P. de Nolhac, R. Poincaré, R. Boylesve chantent les « filles de la lumière ». Georges Docquois, dans un charmant poème, compare à la diligente avette, l'illustre auteur de *Thaïs* qui s'est éteint l'année dernière sous le beau ciel de la Touraine. La comtesse de Noailles si célèbre par ses vers lyriques, rend hommage à l'insecte de Virgile. « Un monde sans abeille, dit-elle, aurait perdu son soleil ailé. »

Cependant, MM. Miguel Zamacoïs et Maurice Dekobra peignent des ombres aux somptueux tableaux de leurs confrères. Le premier blâme la cruauté des abeilles et les trouve, non sans raison, vindicatives ; le deuxième raille leur perpétuel labeur et leur austère virginité.

Beaucoup d'autres écrivains, notamment : Henri Barbusse, M. Pré vost, E. Estaunié, H. de Régnier, tout en avouant leur incompétence en la matière, admirent et aiment la mouche à miel.

Cela fait plaisir, car à l'heure actuelle, à travers les vicissitudes de l'apiculteur et les fléaux qui déciment ses ruchers, il est rare qu'un hymne s'élève pour chanter les grâces de l'ouvrière au corsage d'or.

D'autre part, le progrès détruit peu à peu, par ses continuelles innovations, les derniers vestiges de l'antique beauté apicole. Le rustique panier que Virgile contempla dans les campagnes romaines a vécu ; à peine le rencontre-t-on encore, parfois, dans les villages reculés, accrochés aux flancs des monts ou perdus au fond des vallées. Dans ces lieux, le gai tintamarre de la batterie de cuisine appelant l'essaim vagabond trouble quelquefois le silence de la nature, et nous fait entrevoir, comme dans un rêve, une figure de l'apiculture d'antan.

Ce n'est qu'après avoir parcouru cette courte, mais intéressante anthologie que l'on songe à l'effort qu'a dû faire la rédaction pour en assurer la parfaite réussite. Mais, si la tâche a été ardue, le but dépasse toute espérance.

Il ne nous reste plus qu'à ajouter que c'est au très distingué apiculteur français, M. le Dr Edmond Alphandéry, directeur de la *Gazette apicole* et à ses dévoués collaborateurs que revient la gloire de ce petit chef-d'œuvre.

Nous leur exprimons ici notre plus sincère admiration et souhaitons que leur charmante idée trouve un écho au sein de notre Société romande.

René Bondaz, Section valaisanne.

NOUVELLES DES SECTIONS

Société d'apiculture Jura-Nord.

Assemblée générale le dimanche 26 avril 1925, à 1 h. ½ après-midi à l'Hôtel de la « Cigogne », à St-Ursanne.

Ordre du jour : 1. Protocole. 2. Rapport du président. 3. Comptes 1924. 4. Rapport du délégué à Lausanne. 5. Question de l'acariose. a) Discuter la décision de l'assemblée de la Jurassienne à Reconvilier en 1924 et décider si l'on veut admettre que *provisoirement* la caisse de la loque indemnise aussi partiellement les cas d'acariose pour parfaire l'indemnité de l'Etat jusqu'à fr. 50.— par ruche. b) Décider si l'on veut reviser et modifier les statuts de la caisse d'assurance contre la loque des abeilles, en vue d'admettre aussi l'assurance contre l'acariose et le noséma. 6. Nomination d'un délégué à la Romande en remplacement de M. Jolidon, démissionnaire. 7. La ruche pépinière et son mode d'emploi en vue de l'élevage des reines et de la formation des nuclei (par M. Cachot). 8. Imprévu.

Glovelier, le 9 mars 1925.

Le Comité.

* * *

Société genevoise d'apiculture.

Les membres de la Société genevoise d'apiculture et les personnes que cela peut intéresser, sont convoqués pour le mardi 7 avril prochain, à 20 h. 30, au local : Café Vuarin, rue de Cornavin. Réunion amicale. Il ne sera pas adressé de convocation.

Le Comité.

* * *

Société d'apiculture de la Gruyère.

Assemblée générale.

Dimanche 5 avril à l'hôtel Terminus à 3 h. de l'après-midi, aura lieu l'assemblée générale annuelle avec tractanda suivant : Rapport du président ; rapport du caissier ; lecture du protocole ; exposition d'agriculture 1925 à Berne ; divers.

L'assemblée sera suivie d'une causerie donnée par l'un de nos meilleurs apiculteurs sur le sujet toujours captivant : l'élevage des reines. Tous les apiculteurs libres ce jour-là se feront un devoir de s'y rencontrer.

Le Comité.

* * *

Côte Neuchâteloise.

Assemblée générale le lundi de Pâques, 13 avril 1925 à 14 h. 30 aux Valangines, rucher de la société (nord de la propriété de M. Chervet, Parcs du Milieu, 20, Neuchâtel).

Ordre du jour : 1. Procès-verbaux. 2. Admissions 3. Nouvelles de l'hivernage. 4. Prix des essaims, achats, ventes par l'entremise de la société. 5. Visite des ruches. 6. Divers.

Cet avis tient lieu de convocation.

Prochaines assemblées prévues : les dimanches 7 juin, à Corcelles, 5 juillet à Cressier, 9 août à Chambrelieu, 6 septembre au rucher à Neuchâtel.

Le Comité.

Erguel-Prévôté.

Notre section a eu son assemblée générale le 15 février, à Sonceboz. Il y avait une cinquantaine de participants. Notre président, M. Klopfenstein, qui n'aime pas les longueurs — il a raison —, nous fit un rapport succinct sur la marche de la section en 1924. Elle compte actuellement environ 180 membres. Elle en eut davantage pendant la période où il y avait intérêt d'en faire partie pour se procurer du sucre ; mais maintenant que l'entreprise de la section n'est plus nécessaire pour cela, les membres uniquement intéressés à l'achat du sucre se sont retirés. Ils ont bien fait, car ça, ce n'étaient pas des membres. Il reste donc maintenant la qualité sur laquelle on peut compter ; il reste ceux qu'on peut appeler des apiculteurs. Encore vingt nouveaux membres furent reçus, ce qui prouve que la section n'est pas en train de décliner. Au point de vue de la récolte, 1924 peut, comme on le sait, être marqué en noir. Certaines régions du Jura, situées au-dessus de 700 m., ont été cependant plus favorisées ; il y eut des moyennes de 5 à 7 kg. par colonie. Mais le corps de ruche fut rarement garni, et la mise en hivernage réclama moult bidons de sirop de sucre. Puisque voici trois ans que la plaine n'a rien eu, il est permis d'espérer que le printemps 1925 sera assez agréable pour fournir enfin une compensation à une si longue interruption de récolte.

Grâce à la guerre sans merci que lui a faite notre inspecteur cantonal, M. Charles Faivre, la loque s'est tenue tranquille l'an dernier. Il n'y eut qu'un cas chez un non sociétaire, en sorte que la caisse d'assurance contre la loque n'eut rien à déboursier. Notre caisse de section ne s'en est pas mal trouvée non plus ; le surplus de cotisation prélevée pour les frais supplémentaires que la lutte contre la loque nécessitait, purent rester au sachet, et le compte de la société boucle, pour une fois, par un bel actif.

Le renouvellement du comité se faisait habituellement en cinq sec, c'est-à-dire par la confirmation en bloc des titulaires en fonctions. Il n'en fut pas de même cette fois-ci, car tous insistèrent pour être remplacés. Sauf pour le secrétaire, le motif était qu'ils étaient depuis longtemps en fonctions, qu'ils avaient déjà plusieurs fois voulu se retirer, mais que l'assemblée avait toujours voulu les confirmer. Cette fois-ci, c'était tout. Satisfaite de posséder d'aussi bons serviteurs, l'assemblée veut de nouveau faire la sourde oreille et procéder à une réélection en bloc. Les démissionnaires s'y opposent. Le président demande qu'on fasse des propositions ; l'assemblée se tait. Il renouvelle sa demande ; l'assemblée encore se tait. Devant cette obstination, il s'écrie : Eh ! bien, c'est moi qui les ferai, les propositions ! Il réussit ainsi à faire remplacer ses quatre collègues. Quand vient son remplacement, quelqu'un dans l'assemblée lance un holà : Pour la bonne marche des affaires, le nouveau comité ne peut être complètement composé de nouveaux membres ; il faut qu'au moins le président reste pour l'initier. Et le président dut céder. Il a délivré les autres, mais il n'a pu se délivrer lui-même !

Le nouveau comité se trouve ainsi composé : MM. Klopfenstein, Sorvilier ; Albert Boillat, aubergiste, Le Fuet ; E. Garraux, maire, Malleray ; Bohnenblust, St-Imier ; Anklin, Corcelles.

L'assemblée s'est prononcée pour le maintien des décisions prises l'été dernier à Reconvilier par l'assemblée de la Fédération jurassienne, au sujet de la fusion de l'assurance contre la loque avec celle contre l'acariose. Le règlement d'assurance-loque devra être révisé en conséquence. Quant à la taxe qui, de ce fait, est portée de 10 à 20 cts par

ruche, elle constitue une augmentation trop minime pour qu'elle puisse faire des opposants.

L'un des délégués à l'assemblée de la Romande donna un aperçu sur ce qui s'y était passé.

Les réunions de groupes sont fixées ainsi pour 1925 : Sonvilier, 24 mai; Corgémont, 2 août; Sorvilier, 28 juin; Pontenet, 26 juillet.

Les lauréats du concours de ruchers de l'an dernier, appartenant à notre section, reçurent à cette séance les diplômes et médailles qui leur ont été décernés. Les diplômes, dont le sujet est celui qui orne la couverture de notre *Bulletin*, sont superbes; quant aux médailles, elles sont des chefs-d'œuvre d'élégance et de bienfaisance. Pour former le nouveau comité, on a recruté parmi les lauréats, et ils durent se laisser faire, car, en l'occurrence, ils auraient eu trop mauvaise grâce de refuser!

Et maintenant, 1925 répondra-t-il à l'espoir que nous mettons en lui?

F. Pz.

NOUVELLES DES RUCHERS

Pierre Odier, Céligny, 3 février 1925. — J'ai fait l'autre jour par une belle journée un rapide contrôle des provisions dans les 70 ruches et ruchettes d'un de nos ruchers. Toutes les colonies sont en bon état; généralement fortes, abeilles groupées à l'avant, peu de mortes, plateaux et parois secs, pas de diarrhée. Les provisions sont encore suffisantes, mais à suivre dans les fortes colonies, surtout. Par les belles journées les abeilles rentrent déjà bien chargées de pollen, et vont à l'eau. Je n'ai pas regardé le couvain afin de ne pas déranger le groupe bien homogène. Il se perd bien un certain nombre d'abeilles car elles s'attardent parfois un peu trop et sont saisies ensuite par le rafraîchissement de la température.

BIBLIOTHÈQUE

Nous nous voyons forcé de rappeler aux usagers de la bibliothèque les prescriptions de notre règlement (prière de le relire) et en particulier celles concernant des notes ou demandes manuscrites qu'il est interdit, par la loi postale, d'ajouter aux renvois de livres jouissant de la franchise de port. Pour couper court à ces abus, d'ailleurs peu nombreux, nous avisons les intéressés que nous ne tiendrons aucun compte des demandes faites de cette façon.

Le bibliothécaire : *Schumacher.*

A vendre

A partir du 15 avril, je vends des ruches complètes, habitées, à prendre à Daillens, pour le prix de Fr. 120.—

SCHUMACHER

Hubam

Les amateurs peuvent se procurer de la graine récoltée au pays, chez **A. MAYOR**, à **Novalles**, qui en servira jusqu'à épuisement du stock.

A vendre très bas prix

15 ruches Dadant-Blatt,

extracteur à miel, rayons de hausse, etc., en bloc ou partiellement chez :

MARGAND, Corsier (Genève).

A vendre

onze ruches Dadant-Type habitées sur 11-13. Cadres avec hausses et $\frac{1}{2}$ cadres bâtis.

S'adr. à M. **THIEBAUD** à Corcelles.